MORALISCHE WOCHENSCHRIFTEN
Institut für Romanistik, Karl-Franzens-Universität Graz

Permalink: https://gams.uni-graz.at/o:mws.6429

Référence bibliographique: Anonym [Jean Rousset de Missy / Nicolas de Guedeville] (Éd.): "N°. XXXIX.", dans: *Le Censeur ou Caractères des Mœurs de la Haye*, Vol.1\039 (1715 [1714]), pp. 305-312, édité dans: Ertler, Klaus-Dieter / Hobisch, Elisabeth (Éd.): Les "Spectators" dans le contexte international. Édition numérique, Graz 2011-2019, hdl.handle.net/11471/513.20.4025

N°. XXXIX.

Le Lundi 3. de Décembre 1714.

MA CHERE,

« Rendez graces au Ciel avec moi de ce que notre m . . . . Censeur a perdu le détestable Recueil de ses détestables matiéres. Quel afreux Catalogue ! je frémis quand je le relis ! Comment le Sacré Sacerdoce n'y est-il pas traité ? Et qui sait ce que contenoient ces Lettres encore cachetées, puis que celles qui étoient déja sommairées (permettez-moi ce mot) ne contenoient pas moins que des Intrigues de quelques vénérables Docteurs, & qui sait si ce n'étoit pas de celui qui nous vient quelque fois entretenir des choses du Ciel ; ainsi, ma Chére, nous ne l'aurions pas échapé ; avez-vous remarqué toutes ces odieuses questions qu'il devoit traiter ? *La raison de la mauvaise éducation des Enfans de nos Docteurs : . . . le bonheur d'un Peuple sans Prêtres* ; encore s'il avoit dit sans *Médecins*, ou sans *Procureurs* ; mais, *sans Prêtres !* ô l'abominable proposition ; je vous atens, ma Chére, cette après-dîner, pour parler de cela avec Monsieur * * *, & nous en écrirons ensuite à ce Censeur, en vous atendant croïez-moi,

Votre, &c. »
M. L. . . te.

Celui ou celle qui m'a envoyé cette Lettre me marque comment elle lui est tombée entre les mains, ce qui n'importe guéres au Lecteur ; mais je ne puis m'empêcher de lui faire remarquer, que quoi que les injures qu'on y vomit contre moi m'autorisassent, par voïe de récrimination, à en faire connoître l'Auteur : cependant, j'ai bien voulu en celer le nom, & même déguiser ceux dont il est parlé dans le corps de la Lettre.

Mais qui ne voit que cette Lettre est un de ces Avortons de ce zèle aveugle, ignorant & superstitieux, qui régne dans toutes les Sectes. Qu'on médise de toute la Ville en présence de la scrupuleuse L . . . . te, s'en irritera-t-elle ? Dira-t-elle des injures aux médisans ? Consultera-t-elle son Directeur sur ce qu'elle en doit croire ? Ne sera-t-elle pas la premiére, sinon à en entamer le discours, du moins à y fournir de la matiére, en découvrant les foiblesses vraïes ou fausses des personnes qu'elle connoît. Mais ose-t-on ouvrir la bouche pour dire des Véritez à des gens que son zèle & sa superstition lui rendent plus vénérables que d'autres ; elle est au champ, tout est perdu à l'entendre, il n'y va pas moins que du bouleversement du Ciel & de la Terre ; *sans Prêtres !* s'écrie-t-elle, *sans Prêtres !* ceci lui tient au cœur. Tâchons ou de la convaincre, ou du moins de nous disculper.

L . . . . te, j'entreprens donc de vous prouver cette proposition, *qu'un Etat sans* Clergé *seroit parfaitement hûreux & tranquile ?* C'est ce dont vous ne disconviendrez pas aussi-tôt que vous considérerez qu'un tel Etat a été au pied de la lettre ; consultez l'Ecriture & les Histoires, trouverez-vous que dans les premiers Siécles du Monde il y ait eu des *Prêtres*, ou un *Clergé* ? Chaque Pére de famille étoit le *Prêtre*, le *Ministre* de sa famille, c'étoit lui qui adressoit des vœux au Ciel pour elle, c'étoit lui qui faisoit pour elle des ofrandes de bonne odeur à l'Etre Souverain, c'étoit lui qui rendoit graces pour elle à la divine Providence, pour les biens dont elle étoit comblée par une abondante moisson, & par la nombreuse multiplication de ses Troupeaux. Hé ! quels étoient ces hûreux tems ? Combien différoient-ils du nôtre ? C'étoit un *Siécle d'Or* : on n'y connoissoit ni le *tien*, ni le *mien*, ni l'avarice, ni la fraude, ni l'adultére, ni les horreurs de la Guerre, ni l'éfroïable discorde, ni tant de vices & de maux qui subsistent aujourd'hui.

Il n'y avoit alors ni *Sistême*, ni *Secte*, aussi n'y avoit-il ni *préjugez*, ni *opinions*, ni animositez, maux inséparables d'un *Clergé*. J'en apelle à l'expérience. L'Etre Eternel en étoit-il moins bien honoré ? qu'au contraire. Et où est

l'Assemblée d'*Ecclésiastiques* qui osera se vanter de lui offrir aujourd'hui un Encens aussi agréable que celui que lui brûloient ces premiers Habitans de l'Univers. Les *Consciences* en étoient-elles moins tranquilles ? Elles-mêmes faisoient l'ofice de vrais *Prêtres* ; elles-mêmes dictoient aux hommes leurs devoirs, & les hommes n'écoutoient qu'elles, n'obéïssoient qu'à elles ; aujourd'hui il faut qu'elles-mêmes se soumettent aux Loix que le premier *Prêtre* veut lui imposer. Dans ces premiers tems un Pére de famille alloit-il contraindre les Membres d'une autre famille de sacrifier à l'Eternel selon sa maniére particuliére ? l'anathêmatisoit-il parce qu'il vouloit sacrifier avec le Chef de sa propre Maison ? mais aujourd'hui une Ame se voit comme un foible Agneau au milieu de plusieurs Loups. Chacun fait tous ses éforts pour en devenir Maître & le *Boureau*. Que ce mot n'éfraïe pas votre zèle, scrupuleuse *L . . . te*. *Vingt opinions diférentes* sur un même sujèt, proposées à une *Ame* novice par vingt Prêtres diférens, la tourmentent & la bourellent avec bien plus de cruautez que n'en peut éxercer sur le corps le Tyran le plus furieux. Des gens qui ne peuvent vivre d'acord entr'eux peuvent-ils établir la Paix dans la Conscience de leurs Disciples ? Quelle diférence de Tems ! quelle diférence d'état !

Parlez à présent, *L . . . . te*, mais parlez sincérement & sans préocupation : considérez ces deux états, vers lequel votre Conscience vous fait-elle pancher ? Vos *préjugez* vous fournissent mille objections d'autant plus méprisables qu'elles viennent d'une source si corrompuë. Ecriez-vous donc avec moi, hûreux [1] *Hurons* ! hureux & mille fois hureux [2] *Outamagis* ! qui ignorez jusqu'au nom de *Prêtre*. C'est à cette hureuse ignorance que vous devez votre chére innocence.

Ces courtes réfléxions sufiroient pour convaincre, à mon avis, toute Personne sans prévention ; mais où la trouver ? Ose-t-on aujourd'hui se mettre au dessus des Préjugez, & sur tout de cette sorte de *Préjugez*, sans s'exposer à tout ce que l'Anathême a de plus afreux. Ainsi, ajoutons quelques considérations prises de la chose même.

Mais ne sont-ce pas les *Prêtres*, dites-vous, Religieuse *L . . . te*, qui m'instruisent des Mistéres sacrez de la Religion, de ces Mistéres, sans la connoissance desquels je ne puis aspirer à la possession du Souverain Bonheur. L'objection est spécieuse, c'est le zèle préocupé qui la forme. Mais, *L . . . . te*, n'êtes-vous pas tombé d'acord qu'il a été un tems où sans Prêtres on étoit instruit de ces sacrez Mistéres ; si vous le niez, quels inconvéniens ! combien de miliers d'Ames innocentes allez-vous priver sans miséricorde du bonheur de posséder le Souverain Bien ? Mais disons quelque chose de plus. Votre Dieu lui-même ne vous a-t-il pas donné ses Loix, ne vous a-t-il pas découvert ses Mistéres, ne nous a-t-il pas tous douez d'une Conscience interprête de ses volontez, desquels elle porte l'empreinte, d'une Conscience, dis-je, dont nous ne pouvons nous défaire, d'une Conscience, qui est notre Docteur le plus éclairé, le plus croïable, le mieux instruit, si cela est, permetez-moi d'enveloper ma conséquence sous une comparaison, vous avez deux bonnes jambes, *L . . . . te*, vous pouvez marcher, sur tout en plein jour, aussi-bien que qui que ce soit, si une de vos Amies vouloit vous persuader de vous servir d'une paire de béquilles, que lui répondriez-vous, ne diriez-vous pas avec un air de dédain, que rien ne vous oblige de recourir à ce secours, puis que vous pouvez aller sans cela. . . . . , &c.

si <sic> nous passons à l'esprit universel du Clergé ; quels motifs de banir de la Société cette gente vindicative & rétive. Pour la vengeance, je ne veux que vous prier de consulter sur l'expérience, si une Femme Poëte a eu tort de dire,

Qu'ils sont à redouter ! sur une bagatelle,
Leur cause-t-on le moindre ennui,
Leur vengeance est toûjours cruelle.
On n'a point avec eux de légére quérelle.
*Fache-ton un Dévot, c'est*Dieu *qu'on fache en lui,*
Ces Apôtres du tems, qui des premiers Apôtres
Ne nous font point ressouvenir,
Pardonnent bien moins que les autres.
Contr'eux veut-on se maintenir,
Empêcher qu'à leur bien ils ne joignent les notres,

[1] Peuples du Septentrion de l'Amérique, qui vivez à peu près comme les anciens Patriarches.

[2] Peuples du Septentrion de l'Amérique, qui vivez à peu près comme les anciens Patriarches.

C'est une impiété qu'on ne peut trop punir.
De la Religion, c'est ainsi qu'ils se jouent,
Ils ont un air pieux répandu sur le front,
Que leurs actions desavouent,
Ils sont faux en tout ce qu'ils font.

Et pour l'esprit de *Cabale & d'opiniâtreté*, comme la place commence à me manquer, permettez-moi de vous renvoïer au savant Mr. le Clerc [3]. Je ne veux que le Portrait qu'il fait de leur esprit de jalousie, d'orgueil, & d'entêtement, en traçant celui du fameux Gomar & de ses Partisans. Portrait, qui ressemble à bien des Originaux de nos jours ! après cela je finis en vous laissant le soin de conclure de toutes ces Réfléxions : mais n'oubliez pas que je ne parle pas du Clergé tel qu'il devroit être, mais tel qu'il est.

Mr. Scheurleer, *vous êtes prié d'avertir les* Lecteurs*, qu'on m'a fait passer un peu trop tôt du dîner au souper dans le* Discours XXXVII. *& qu'à la page 290 lig. 23. il faut lire,* servi le dîner, *au lieu du* souper.

A la Haye,
Chez Henri Scheurleer.
Et à Amsterdam chez Jean Wolters.

[3] Bibliothéque Ancienne & Moderne Tome II. Part. I. depuis la page 127. jusqu'à la 161.